

NATIONS UNIES  
ASSEMBLEE  
GENERALE



Distr.  
GENERALE  
A/36/260/Add.2  
9 octobre 1981  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ARABE

Trente-sixième session  
Point 69 k) de l'ordre du jour

DEVELOPPEMENT ET COOPERATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE :  
ETABLISSEMENTS HUMAINS

Conditions de vie du peuple palestinien

Rapport du Secrétaire général

Additif

TABLE DES MATIERES

REPONSES RECUES DES GOUVERNEMENTS

République arabe syrienne

Page

2

## REPUBLIQUE ARABE SYRIENNE

/Original : arabe/

/24 septembre 1981/

DEPENSES ENGAGEES PAR LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE  
ARABE SYRIENNE AU TITRE DES ACTIVITES DIRECTES EN  
FAVEUR DES REFUGIES PALESTINIENS ARABES AU COURS  
DE L'EXERCICE 1980/1981

	<u>Ventilation des dépenses</u>	<u>Livres syriennes</u>
1.	<u>Services d'enseignement</u>	
	a) Garderies d'enfants	
	Frais de création et de fonctionnement de garderies d'enfants dans les camps	2 500 000
	b) Ecoles publiques	
	i) Dépenses de scolarisation pour 40 000 élèves du cycle primaire (700 livres syriennes en moyenne par élève)	28 000 000
	ii) Dépenses de scolarisation pour 12 700 élèves du premier et du second degrés (1 100 livres syriennes en moyenne par élève)	13 970 000
	iii) Dépenses de scolarisation pour 160 élèves des écoles normales (5 000 livres en moyenne par élève)	800 000
	iv) Dépenses de scolarisation pour 680 élèves des écoles de niveau intermédiaire de l'enseignement technique (5 000 livres syriennes en moyenne par élève)	3 400 000
	c) Ecoles privées	
	i) Bourses d'études pour 1 100 élèves du cycle primaire (200 livres syriennes en moyenne par élève)	220 000
	ii) Bourses d'études pour 2 200 élèves du premier et du second degrés (300 livres syriennes en moyenne par élève)	660 000
	d) Enseignement supérieur	
	Dépenses de scolarisation pour 6 300 étudiants et étudiantes inscrits dans des universités du pays et dans des instituts d'enseignement supérieur (7 000 livres syriennes en moyenne par étudiant)	44 100 000
		<u>93 650 000</u>

/...

Ventilation des dépenses

Livres syriennes

2.	<u>Services sociaux</u>	
a)	Dépenses des instituts relevant de l'UNRWA	2 200 000
b)	Subventions diverses accordées aux aveugles, aux personnes atteintes de maladies des poumons, aux réfugiés frontaliers et aux indigents, frais d'enterrement et subventions aux orphelinats, aux associations de bienfaisance, aux centres pour handicapés, aux clubs sportifs et sociaux, etc.	3 500 000
		<hr/>
		5 700 000
3.	<u>Services de santé</u>	
	Services des hôpitaux et dispensaires, consultations gratuites et médecine préventive	4 950 000
4.	<u>Services dans le domaine de l'habitat</u>	
a)	Dépenses au titre des services publics et de l'amélioration des conditions de vie des réfugiés palestiniens dans les camps et autres lieux de résidence	6 820 000
b)	Dépenses engagées au titre de la saisie des terres destinées à être occupées par les réfugiés palestiniens	900 000
		<hr/>
		7 720 000
5.	<u>Services de sécurité</u>	
	Ces dépenses sont relatives aux départements de la police, des passeports, de l'immigration et autres services de sécurité	15 900 000
6.	<u>Dépenses d'approvisionnement</u>	
	Dépenses engagées par l'Etat du fait de déficits de fournitures de base telles que le pain, le riz, le sucre, le carburant, etc.	5 500 000
7.	<u>Services administratifs</u>	
	Dépenses d'administration des affaires des réfugiés palestiniens dans leur lieu de résidence (camps, communautés rurales et villes)	16 000 000

Ventilation des dépenses

Livres syriennes

8. Services divers

Remboursement des frais de location des biens de l'Etat ou des biens de particuliers mis à la disposition de l'UNRWA et des terres mises à la disposition des réfugiés palestiniens, et engagements de l'Etat au titre du transport, du chargement et du déchargement des fournitures destinées aux réfugiés, etc.

20 000 000

TOTAL GENERAL

169 420 000